

Résumé du Géoséminaire 2009 organisé par les étudiants du Mastère SILAT

Journée professionnelle
31 mars 2009

Silvan Coste



Mise en perspective



Flou sur les données issues de la géolocalisation

- ❑ multiplication des producteurs
- ❑ sur le réseau, explosion des échanges
- ❑ risques d'exploitation commerciale, surveillance...

- ❑ → quel droit autour de ces données ?

Tendances des utilisateurs encore ambiguës

- ❑ veulent pouvoir utiliser pleinement, partager, diffuser
- ❑ veulent être protégés de l'exploitation de ces données
- ❑ Ne veulent pas être surveillés

Questions soulevées / Réponses apportées



Données créées : quels droit ? Quelles protections ?

- Rappel sur les données géographiques classiques
 - le droit d'auteur
 - la directive base de donnée
- Focus sur les données issues de la géolocalisation
 - même protection que ci-dessus
 - + protection liées aux personnes (loi informatique et liberté)

Et pour une collectivité ? Quels risques à la diffusion de données de haute précision...

- Jurisprudence google = flouter les éléments d'identification.

Mes réflexions



Deux groupes de données géographiques face au droit :

- ❑ les données à caractère personnel
- ❑ les autres...

Quelles protections ?

- ❑ renforcée pour les données à caractères personnels
- ❑ assouplie pour les autres afin de faciliter le travail des géomaticiens... Inspire ou données libres

Le libre : données et matériel

Présentation de l'Open Moko :

- ❑ Smartphone libre

Et Open Street Map

- ❑ création de données géographiques libre
- ❑ développement rapide / Communauté forte
- ❑ solution pour la simplification des échanges ?

Débats sur les données libre lors de la table ronde

- ❑ quelle licence pour les données géographiques ?
- ❑ risque d'être attaqué par IGN pour concurrence déloyale ?



Géoséminaire : le lien



<http://www.silatitudes.com/geoseminaire2009/>

<http://www.silatitudes.com/geoseminaire2008/>

SILAT